

RAPPORT DU DELEGATAIRE

EXERCICE 2016



SOMMAIRE

1. COMPTE-RENDU D'EXPLOITATION (BATIMENT ET ACTIVITE)

- a. Activité :
 - i. Activité Foire & Salons : analyse par manifestation
 - ii. Activité Congrès & Events : analyse par type de manifestation (congrès, salons, évènements d'entreprises, évènements institutionnels)
 - iii. Activité Summum
- b. Bâtiment :
 - i. Investissements de l'année
 - ii. Entretien et maintenance
 - iii. Dysfonctionnements
 - iv. Performance énergétique des installations
 - v. Investissements 2017

2. COMPTE-RENDU FINANCIER, SOCIAL ET JURIDIQUE

- a. Bilan financier de l'année écoulée
- b. Comptes d'exploitation analytiques
- c. Inventaire des actifs immobilisés
- d. Ressources Humaines
 - i. Effectif au 31.12.2016
 - ii. Litiges prud'homaux
- e. Bilan juridique

PREAMBULE

Le présent rapport a pour objet de retracer l'activité des équipements délégués par la Ville de Grenoble à la SPL ALPEXPO, dans le cadre de la convention de délégation de service public signée le 31 décembre 1999.

En cela, il répond aux exigences d'information à l'égard de l'autorité délégante telles que prévues aux articles L 1411-3 et R 1411-7 du Code Général des Collectivités Locales et selon l'article 25 de la DSP.

Il se décompose en 2 grandes parties :

- Bilan d'exploitation 2016 (activité et bâtiment)
- Bilan financier, social et juridique 2016

RAPPELS SUR LE CONTRAT DE DELEGATION ET SUR LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

La société a pris depuis juillet 2015 la forme d'une Société Publique Locale.

Un nouveau contrat de Délégation de service public a été signé avec la Ville de Grenoble le 16 décembre 2016, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour une durée de cinq ans, régissant les modalités de la mise à disposition de l'équipement.

Cette signature fait suite à une procédure de délégation de service public, lancée en mai 2015 par la Ville de Grenoble, qui s'était avérée infructueuse. Compte tenu de l'échéance d'expiration de la SPL Alpexpo au 31 décembre 2016 (article 5 de ses statuts) et afin d'assurer la continuité du service public, le Contrat de Délégation de service public datant de 1999 a été prolongé de six mois, soit jusqu'au 31 décembre 2016 afin de permettre la mise en place d'un Contrat de délégation de service public de type "in-house" avec la SPL, à partir de janvier 2017.

L'avenant n°7 au contrat de 1999 qui prolongeait la durée de six mois stipulait que le délégataire était exonéré de l'ensemble des loyers prévus à l'article 26-1 au titre de l'exercice 2016, soit jusqu'au 31 décembre 2016.

Au même titre, le délégataire a été exonéré du remboursement au délégant de la taxe foncière.

La délégation porte notamment sur :

- L'exploitation et l'entretien de l'équipement Parc des Exposition pour la location d'espaces, et/ou l'accueil et/ou l'organisation de foire, salons, congrès expositions, conventions
- L'exploitation et l'entretien de l'équipement Summum pour l'accueil et la production de spectacles et de manifestations culturelles
- La recherche de nouveaux organisateurs de manifestations, la création de nouveaux produits et manifestations
- L'exploitation et l'entretien de l'équipement Alpes-Congrès pour la location de salles et/ou l'organisation de congrès, de conventions et de toute autre manifestation à caractère d'intérêt général.

Moyens techniques mis à la disposition de la SPL ALPEXPO par la Ville de Grenoble dans le cadre de la délégation :

- Le parc des expositions : 42 000 m² d'espace modulable dont :
 - Le Hall 89 : 8 726 m²
 - Le Hall Mermoz : 640 m² (comprenant un espace restauration)
 - Le Hall Marandjian : 32 000 m²
- Le bâtiment administratif avec à l'étage l'espace Pelvoux qui comprend :

- Un amphithéâtre de 475 places
- Une salle de réception de 1 000 m²
- 7 salles de réunion (+ 2 au rdc)

- Le Summum : salle de spectacle modulable d'une capacité de 800 à 3 000 places assises (jauge maximum de 5 000 places)

- Le Centre des Congrès, « l'Espace Dauphine » organisé sur 3 niveaux avec :
 - Un amphithéâtre (N+1) de 990 places
 - Un espace accueil de 920 m² (N)
 - 5 salles de commissions
 - Un espace restauration de 965 m² (N-1)

1. BILAN D'EXPLOITATION 2016

A. L'ACTIVITE

a. Activité Foire & Salons : analyse par manifestation

Du 28 au 31 janvier 2016



Surface brute	: 4760 m ²
Surface nette	: 2023 m ²
Nbre d'exposants	: 103
Chiffre d'affaires	: 174 K€
Marge brute	: 80 K€
Visiteurs	: 13 501

Du 1^{er} au 3 avril 2016



Surface brute	: 2 988 m ²
Surface nette	: 984 m ²
Nbre d'exposants	: 54
Chiffre d'affaires	: 133 K€
Marge brute	: 52 K€
Visiteurs	: 3 000

Du 30 septembre au 2 octobre 2016



Surface brute	: 3 185 m ²
Surface nette	: 863 m ²
Nbre d'exposants	: 57
Chiffre d'affaires	: 121 K€
Marge brute	: 42 K€
Visiteurs	: 3 000

Le salon de l'immobilier est organisé en collaboration avec le Dauphiné Libéré selon une convention signée le 11 décembre 2014 et en vigueur jusqu'à fin 2017, qui définit les rôles de chacun.

Le Dauphiné Libéré est en charge de la commercialisation et Alpeexpo de la mise en place du salon.

Les résultats financiers sont partagés.

Du 13 au 15 avril 2016



Surface brute	: 40 334 m ²
Surface nette	: 25 332 m ²
Nbre d'exposants	: 388
Chiffre d'affaires	: 2 200 K€
Marge brute	: 1 281 k€
Visiteurs	: 15 179

L'internationalisation du salon se confirme avec la participation de délégations étrangères qui conforte le positionnement mondial de l'évènement.

Le chiffre d'affaires réalisé est d'autant plus satisfaisant qu'il avait été budgété à 2 080 K€.

Du 4 au 14 novembre 2016



Surface brute	: 42 787 m ²
Surface nette	: 21 011 m ²
Nbre d'exposants	: 420
Chiffre d'affaires	: 2 229 K€
Marge brute	: 1 428 K€
Visiteurs	: 96 547

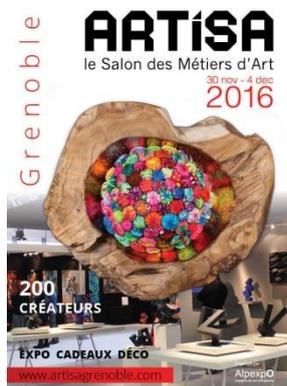
Les résultats de la Foire ont gardé une bonne dynamique avec un thème populaire, malgré des difficultés au niveau national pour le secteur d'activité. La campagne de communication a été large et maîtrisée.



Le CA « Exposants » a été atteint et légèrement dépassé : + 25 K€ / Budget ou + 94 K€ / 2015 soit + 4,6% / 2015.

Les dépenses « techniques », « communication » et « animations » ont été conformes au budget. Le poste « sécurité » a été en forte hausse : + 32% au regard de la posture Vigipirate.

Du 30 novembre au 4 décembre 2016



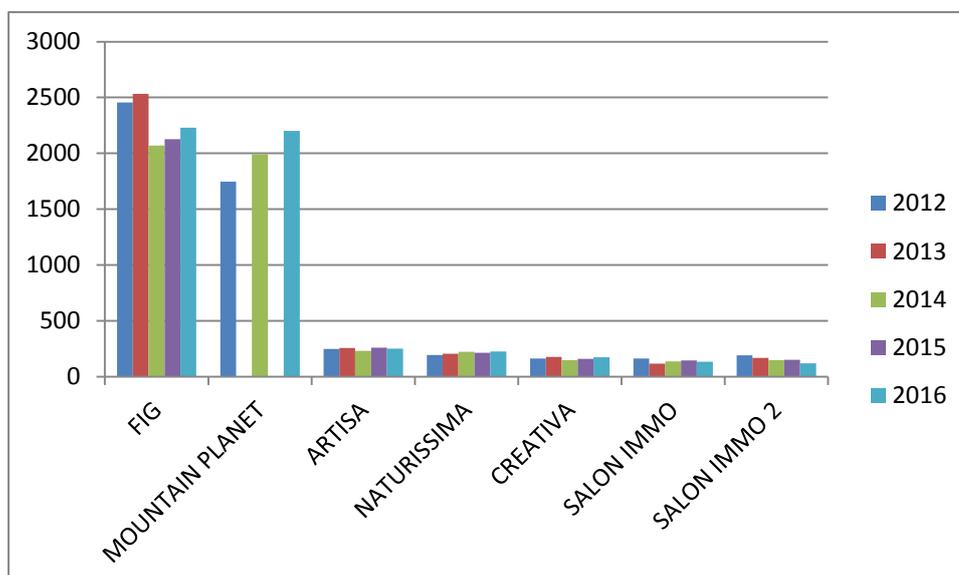
Surface brute	: 7 625 m ²
Surface nette	: 3 580 m ²
Nbre d'exposants	: 189
Chiffre d'affaires	: 251 K€
Marge brute	: 104 K€
Visiteurs	: 32 500 (cumul Naturissima)

Du 30 novembre au 4 décembre 2016



Surface brute	: 6 209 m ²
Surface nette	: 1 981 m ²
Nbre d'exposants	: 160
Chiffre d'affaires	: 227 K€
Marge brute	: 119 K€
Visiteurs	: 32 500 (cumul Artisa)

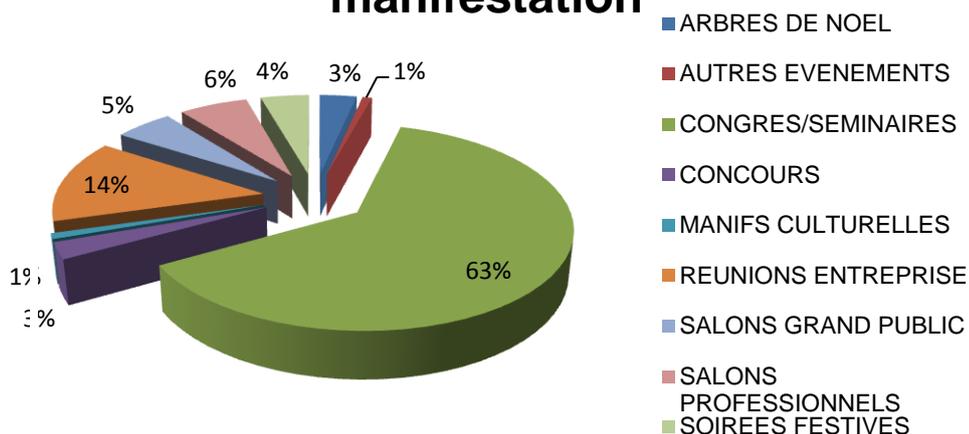
EVOLUTION DU CHIFFRE D AFFAIRE PAR MANIFESTATION DE 2012 A 2016



b. Activité Congrès & Events : analyse par type de manifestation (congrès, salons, réunions d'entreprises, évènements festifs)

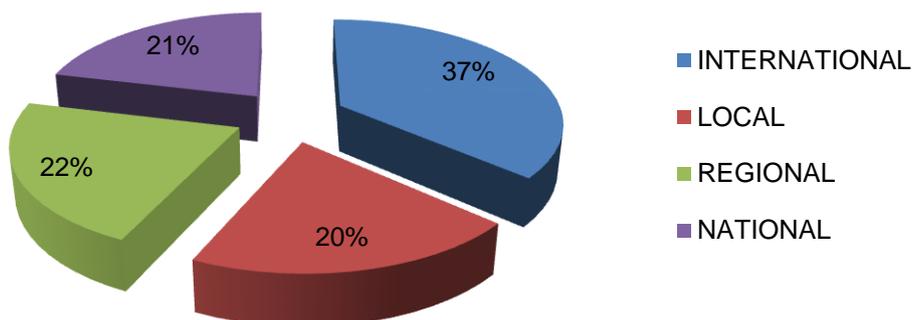
L'activité du secteur Congrès & Events s'est située au-delà des objectifs fixés avec un chiffre d'affaires de **2 955 K€** réalisé contre **2 200 K€** budgétés.

Répartition du CA par type de manifestation



Cette répartition montre la prédominance des manifestations de type congrès/séminaires et réunions d'entreprise.

Répartition du CA par secteur géographique



Nombre de manifestations par secteur géographique :

INTERNATIONAL	:	3
NATIONAL	:	8
REGIONAL	:	22
LOCAL	:	54

FOCUS SUR SEMICON



Semicon Europa a été une fois de plus une grande réussite :

- 5 jours de montage pour l'exposition et les salles de conférence
- 3 jours d'exploitation
- 300 enseignes exposantes (environ 80 % d'internationaux)
- 6 000 m² nets de stands
- 5 000 visiteurs sur les 3 jours
- 509 k€ facturés à SEMICON
- 304 k€ de ventes aux exposants (stands + prestations diverses)
- Un CA global de **814 k€**

Malheureusement, les organisateurs de Semicon Europa ont choisi de déménager à Munich le salon jusqu'alors organisé à Dresde et Grenoble, choix sans appel pour Alpexpo. Toutefois, à noter que c'est à Grenoble que ce salon s'est reconstruit puisqu'il battait des ailes lorsqu'Alpexpo l'a récupéré en 2012.

c. Activité Summum

Evolution depuis 2012

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de spectacles	41	52	56	63	59
Nombre de spectateurs	101 759	126 900	144 614	115 374	107 132
Chiffre d'affaires Summum	776 K€	949 K€	972 K€	964 K€	905 K€

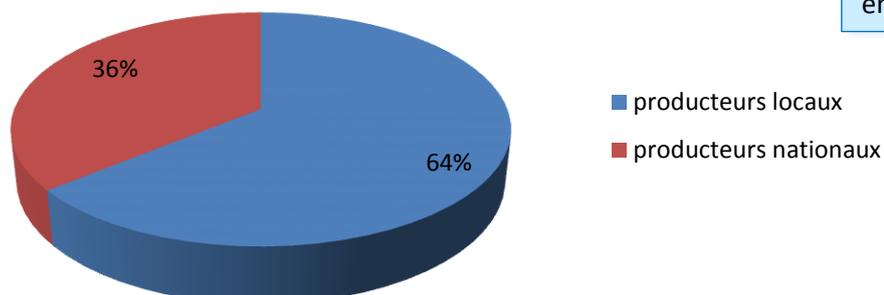
Sur 59 manifestations, 50 sont des spectacles et 9 entrent dans le cadre « autres manifestations » style soirées de gala, conventions...

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

- 771 K€ pour la partie spectacles
- 133 K€ pour la partie bar

Répartition des spectacles selon zone géographique des producteurs

Sur les 32 spectacles à promotion locale, 28 émanent de la société grenobloise RPO.



d. Activité bars et petite restauration

	2012	2013	2014	2015	2016
C.A.	100 K€	69 K€	75 K€	37 K€	73 K€

Il s'agit de l'activité du Bar « LE CLUB » que la société gère en direct pendant les manifestations qu'elle organise. Un travail intéressant a été fourni pour améliorer l'offre qui est devenue plus variée et de qualité. Une vigilance particulière est portée à la gestion des stocks et à la marge.

B. L'EQUIPEMENT

a. Investissements de l'année

Afin d'améliorer son offre de services et la qualité de son accueil, Alpexpo a investi plus de 135 k€ en 2016 dans les équipements suivants :

Libellé 1	Date Acq.	Site	Montant d'acquisition
Equipt audiovisuels 2 salles A.C.	30/09/2016	ALPESCONGRES	13 765,00
remis.état patience rideau Dauphine	19/10/2016	ALPESCONGRES	2 950,00
PC Portable HP commercial Congrès	24/10/2016	ALPESCONGRES	932,00
Logiciel EOLE Dossiers admis.client	01/01/2016	PARC	8 747,00
Reprise nid de poule+enrobés s/site	31/03/2016	PARC	8 886,00
Rempl't caniveau cour d'honneur	14/04/2016	PARC	7 750,00
Equipt audiovisuels 7 salles Parc	30/09/2016	PARC	49 155,00
2 Pagodes 3x3 occasion	10/10/2016	PARC	1 600,00
Rempl carte Jaguar ascenseur HallJM	19/01/2016	PARC	2 070,00
Cables passage véhicules	22/03/2016	PARC	3 622,08
Carte electron.monte charge HallJM	23/09/2016	PARC	2 070,00
Rénovation peinture ascenseur PMR	06/06/2016	PARC	8 960,00
Rempl't climatiseur PC Sécurité	24/06/2016	PARC	4 756,00
11 tubes acier carrés soudés	20/10/2016	PARC	5 400,00
PC PORTABLE HP PROBOOK-BR	18/07/2016	PARC	932,00
Watchguard Baie Wifi	19/08/2016	PARC	5 620,00
Caisse enregistreuse Bar Summum	04/01/2016	SUMMUM	1 584,00
Caisse enregistreuse Bar Summum	21/10/2016	SUMMUM	1 584,00
achat 17 Lavabos+pose	30/03/2016	SUMMUM	5 399,09
			135 782,17

b. Entretien et maintenance

Pour ce poste Alpeexo a consacré près de 190 k€ en 2016, ce qui représente une augmentation d'environ 5% par rapport à N-1.

Entretien et Maintenance ALPEXPO			
Rubrique	2015	2016	2016/2015
achats Fournitures non stockés	16 386,64	41 692,52	25 305,88
Entretien Bâtiment VRD	149 665,87	135 600,68	-14 065,19
Entretien Matériel Transport	1 870,61	257,39	-1 613,22
Entretien Matériel et Outillage	12 972,02	12 296,92	-675,10
TOTAL	180 895,14	189 847,51	8 952,37

Cette augmentation s'explique principalement par la hausse d'achats de fournitures. (Ces achats sont des opérations uniques liées au fonctionnement du bâtiment. Il est donc normal qu'en 2016, qui a été une année avec un grand nombre d'événements sur Alpeexo, nous ayons une augmentation de ce poste.

Ces achats exceptionnels couvrent par exemple :

Achat 20 cloisons bois pour montage Salons	: 2 209 Euros
Achat vestes personnel	: 1 200 Euros
Achat 10 écrans PC pour l'administration	: 1 450 Euros
Changements 205 lunettes WC Site alpeexo	: 2 443 Euros
Achat matériel électrique pour le site	: 4 200 Euros
Achat disjoncteurs protection différentielle	: 4 746 Euros
Achat de traverses pour salons	: 1 583 Euros

c. Performance énergétique des installations

En 2016 et en ce début 2017, nous avons travaillé sur une amélioration de notre GTC (système de contrôle du chauffage des halls) afin de mieux maîtriser notre consommation d'énergie. Ces modernisations du système vont se poursuivre en 2017 et nous sommes actuellement en lien avec le service Energie de la Ville de Grenoble pour mettre en place ces améliorations.

En termes de consommation électrique, nous avons déjà revu à la baisse le coût de nos abonnements et la prochaine étape est l'étude du basculement de nos appareils d'éclairage en technologie LED.

Cela représente un investissement non négligeable mais avec des les retours sur investissements garantis à moyen terme.

Ce poste est en cours de chiffrage avec GEG (notre fournisseur d'électricité) mais également avec Rexel qui nous fournit la majeure partie de nos équipements électriques.

d. Investissements 2017

Alpexpo, la Ville de Grenoble et La Métro ont travaillé durant 2016 ensemble afin de définir un plan pluriannuel d'investissements (PPI) 2017 – 2027, pour les bâtiments et espaces du site.

Outre le maintien en fonctionnement de l'infrastructure ce plan à long terme a pour objet de permettre :

- Le renforcement de l'activité Congrès
- La gestion de l'activité salons en mode multi-événements
- Le développement du rayonnement culturel du Summum

Au titre de l'année 2017, les travaux qui seront financés par la Ville de Grenoble visent principalement des rénovations et des travaux de mise aux normes des installations de sécurité incendie. (Passage de la commission de sécurité du SDIS fin 2017 ou début 2018) :

- Changement des têtes de détection incendie Hall JM (changement obligatoire en 2017)
- Recouplement coupe-feu plenum Alpes Congrès
- Traitement coupe-feu de la gaine verticale hotte cuisine Alpes Congrès

Des diagnostics complémentaires doivent également être réalisés dans divers domaines afin de prévoir les phases de travaux suivantes :

- Equipements de désenfumage et de sécurité des ouvrages
- Charges admissibles : charpente grill, dalles, portique etc.
- Equipements techniques pour une utilisation et un fonctionnement indépendant des ouvrages présents sur le site

Enfin, au titre des maintenances curatives de niveaux 3, 4 et 5, la Ville de Grenoble doit également assurer les réparations sur les ouvrages :

L'enveloppe globale prévue par la Ville de Grenoble pour l'ensemble de ces travaux en 2017 s'élève à environ 250 k€.

De son côté, Alpexpo, prévoit également d'investir dans des travaux de rénovation des outils et équipements, liés à l'exploitation du bâtiment.

A ce titre, un montant annuel de 50 k€ a été mis dans les immobilisations de l'entreprise ce qui nous permettrait d'investir au moins 250 k€ en 2017, amortis sur 5 ans.

La liste définitive de ces travaux sera arrêtée mi 2017.

2. BILAN FINANCIER, SOCIAL ET JURIDIQUE

a. Bilan financier de l'exercice écoulé

En effet, l'année 2016 se révèle être une année avec de très bons résultats, notamment un chiffre d'affaires arrêté au 31.12.2016 de 9 248 478 € et un résultat net de 1 261 359 €.

Ce résultat permet de consolider les fonds propres de l'entreprise de 425 K€ au 31/12/2015 à 1687 K€ au 31/12/2016.

La démarche globale de la société entre dans le cadre d'une approche plus en lien avec les attentes et enjeux territoriaux et d'une collaboration avec les acteurs et les parties prenantes de l'écosystème intelligente.

b. Comptes d'exploitation analytiques

PASSAGE DU RESULTAT D'EXPLOITATION ENTRE LE BUDGET / FORECAST / CLOTURE 2016									
	CA			MARGE					
	Budget 2016	Forecast 2016	Clôture 2016	Budget 2016	%	Forecast 2016	%	Clôture 2016	%
Foire de Grenoble	2 220 000	2 229 298	2 229 012	1 447 000	65%	1 445 128	65%	1 428 646	64%
Mountain Planet	2 080 000	2 200 253	2 200 253	927 000	45%	1 276 189	58%	1 281 202	58%
SEB	0	0		0	0%	0	0%	0	
ARTISA	256 000	251 337	251 337	130 000	51%	105 913	42%	104 426	42%
NATURISSIMA	215 000	227 323	227 323	115 000	53%	120 659	53%	119 952	53%
CREATIVA	174 000	174 254	174 254	60 000	34%	80 473	46%	80 474	46%
SALON IMMOBILIER Mars	147 000	133 911	133 911	42 000	29%	52 409	39%	52 410	39%
SALON IMMOBILIER Sept	147 000	121 665	121 665	39 000	27%	42 811	35%	42 812	35%
TOTAL CA F&S	5 239 000	5 338 041	5 337 755	2 760 000	53%	3 123 582	59%	3 109 922	58%
Congrès Events	2 120 000	2 839 159	2 846 357	1 350 000	61%	1 788 179	61%	1 795 684	61%
Commissions Restaurateurs	80 000	109 021	109 021						
Spectacle Summum	770 000	761 996	771 819	447 000	58%	423 282	56%	430 186	56%
Bar Summum	130 000	133 465	133 465	61 000	47%	47 979	36%	49 972	37%
Bar LE CLUB	45 000	73 120	73 120	20 000	44%	27 469	38%	24 740	34%
TOTAL CA CONGRES EVENTS & SUMMUM	3 145 000	3 916 761	3 933 782	1 878 000	60%	2 286 909	58%	2 300 582	58%
CA AUTRES SALONS	0	14 434	-23 059						
TOTAL CA	8 384 000	9 269 236	9 248 478	-20 758		864 478			
MARGE AUTRE SALONS	0	0	-33 959	-33 959		-33 959			
Total MARGE	4 638 000	5 410 491	5 376 545	-33 946		738 545			
Frais de personnel	-2 252 000	-2 154 265	-2 128 373	25 892		123 627			
Honoraires	-106 000	-100 262	-100 730	-468		5 270			
Déplacements Réceptions	-45 000	-16 000	-16 093	-93		28 907			
Loyer + TF + Redevance Ville de Grenoble	0	0		0		0			
Fluides	-500 000	-464 740	-464 884	-144		35 116			
Entretien	-185 000	-212 209	-213 105	-896		-28 105			
Location de Matériel	-100 000	-82 588	-78 429	4 159		21 571			
Gardiennage Batiment Structure	-91 000	-90 281	-90 498	-217		502			
Communication Fixe	-84 000	-68 990	-71 101	-2 111		12 899			
Informatique	-133 000	-121 494	-124 144	-2 650		8 856			
Assurance	-83 000	-83 989	-83 989	0		-989			
Taxes	-110 000	-135 000	-155 517	-20 517		-45 517			
Autres Charges Fixes	-130 000	-106 923	-104 798	2 125		25 202			
Total charges Fixes	-3 819 000	-3 636 741	-3 631 661	5 080		187 339			
Amortissements & Provisions	-560 000	-590 000	-526 634	63 366		33 366			
Résultat d'Exploitation	259 000	1 183 750	1 218 250	34 500		959 250			

En effet, l'année 2016 se révèle être une année avec de très bons résultats, notamment un chiffre d'affaires arrêté au 31.12.2016 de **9 248 478 €** et un résultat net de **1 261 359 €**.

Le chiffre d'affaires réel 2016 est de **9 248 K€** contre **8 384 K€** annoncés en janvier 2016 dans le budget probable.

Le résultat d'exploitation, à périmètre constant, est de **1 218 K€** contre **259 K€** prévus en début d'année.

Nous précisons que la tenue du salon international Mountain Planet cette année a fortement contribué à ce résultat.

Ainsi au global, les objectifs fixés ont non seulement été atteints, mais dépassés :

- Sur le plan du chiffre d'affaires : 9 248 K€ contre un objectif de 8 384 K€ (+864K€)
- Une marge brute de 5 376 K€ contre un objectif de 4 638K€ (+738K€)

Dans la continuité de l'exercice précédent, la maîtrise des charges de structure se poursuit avec un effet encore plus significatif en cette année de très forte activité dont notamment sur les postes :

- Gardiennage du site : -61 K€ (Modification du mode de Surveillance)
- Informatique : -12 K€ (Révision de Prix)
- Fluides : -85 K€ (Renégociation de contrats)
- Honoraires : -50 K€ (Renégociation de contrats et internalisation du contrôle de gestion)

c. Ressources Humaines

Moyens humains mis en œuvre pour la délégation

Les effectifs salariés à fin 2016 étaient de **36** contre 38 en 2015.

Monsieur Claus HABFAST occupe le poste de Président Directeur Général sans contrat de travail depuis le 28 mai 2014.

i. Effectif au 31.12.2016

Evolution des effectifs depuis 2012

	2012	2013	2014	2015	2016
CDI	29	33	38	37	36
Cadres	9	12	12	14	13
Etam	20	21	26	23	23
CDD	6	7	3	0	0
- 3 mois	0	0	0	0	0
+ 3 mois	6	7	3	1	0
TOTAL	35	40	41	38	36

Le personnel est réparti dans 4 Pôles d'activités :

- Pôle Foire & Salons
- Pôle Congrès & Events
- Pôle Finances et Contrôle de Gestion
- Pôle Administration Générale

Un fonctionnement à caractère participatif et collaboratif a été mis en place pour la préparation des manifestations organisées par le Pôle Foire & Salons qui réunit tout le personnel participant à l'élaboration de l'évènement. Ainsi, chacun possède un niveau d'informations équivalent et intervient selon les modalités décidées et acceptées de tous, et le personnel se sent investi. L'ambiance s'est largement améliorée et les missions sont beaucoup mieux réparties.

Au cours de l'année 2016, deux licenciements ont eu lieu :

- 5 juillet 2016 : licenciement pour faute grave d'un cadre au sein du Pôle Congrès & Events.
- 20 décembre 2016 : licenciement pour faute grave d'un cadre au sein du Pôle Foire & Salons.

Depuis, aucun de ces licenciements a donné lieu à une procédure prud'homale.

ii. Litiges prud'homaux en cours

ETAM Service Technique : Résolu le 20.10.2016

CADRE Service Administratif/Protocole : en cours de résolution au 31.12.2016

CADRE Service Foire & Salons : en cours de résolution au 31.12.2016

2. Bilan juridique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, composé de 15 membres, s'est réuni lors de 6 séances où les décisions suivantes ont été prises :

12/01/2016

Avenant de prolongation de la DSP (6 mois) : approbation de la signature de l'avenant n°6 de prolongation à la délégation de service public Alpexpo, soit jusqu'au 30 juin 2016, dans les termes et conditions proposés et votés par le Conseil municipal de la Ville de Grenoble du 21 décembre 2015.

Délégation de signatures : validation des délégations de signatures consenties par M. le Président à Messieurs REY, CONTE et TAVERNIER à compter du 1^{er} novembre 2015, dans les termes et conditions mentionnés dans lesdits actes.

23/03/2016

Arrêté des comptes clos au 31.12.2015

03/05/2016

Procédure et choix nouvelle DSP

21/06/2016

Avenant de prolongation de la DSP pour une durée de (6 mois) : permet aux actionnaires et au propriétaire du parc Alpexpo le temps de déterminer le futur mode juridique de l'exploitation de la société.

10/11/2016

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire en vue de la modification des statuts et notamment des articles 2, 3, 5 et 29

Approbation du nouveau contrat de DSP pour les années 2017 à 2021

STATUTS

Une modification des statuts de la société a été approuvée le 10 novembre 2016 par le Conseil d'Administration et adoptée en Assemblée générale extraordinaire le 25 novembre 2016, portant sur :

Article 2 – Dénomination sociale

La Société est dénommée :

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ALPEXPO

Tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers doivent indiquer la dénomination sociale précédée ou suivie immédiatement des mots «Société Publique Locale» ou des initiales «SPL» et de l'énonciation du montant du capital social.

Article 3 – Objet

La société a pour objet l'exploitation et l'entretien du site événementiel Alpexpo (Parc des expositions, Summum, Alpes Congrès et leurs dépendances) affecté aux services publics à caractère industriel et commercial relevant du développement économique et du rayonnement de Grenoble et de l'agglomération grenobloise.

A ce titre, la société :

- organise tout type de manifestations en son nom propre
- accueille sur le site Alpexpo tout type des manifestations organisées par des tiers
- développe l'activité du site Alpexpo en étroite collaboration avec les acteurs locaux
- améliore, développe et aménage le site Alpexpo"

Conformément aux dispositions du CGCT sur les Sociétés Publiques Locales, les activités de la société sont exercées exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres.

La société pourra passer toute convention appropriée, et pourra accomplir toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Elle pourra également participer à un groupement d'intérêt économique, mais uniquement dans le cadre de la réalisation de l'objet susvisé et conformément aux pratiques conformes à la loi et aux règlements.

Article 5 – Durée

La durée de la société est prolongée de 5 ans jusqu'au 31 décembre 2021, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 29 – Dispositions relatives au contrôle analogue

Pour bénéficier des dispositions relatives aux prestations intégrées (contrats « in house »), l'actionnaire cocontractant de la Société Publique Locale doit justifier de l'exercice d'un contrôle analogue à celui qu'il exerce sur ses propres services.

Ce contrôle spécifique s'exerce sur trois niveaux de fonctionnement de la société :

- . les orientations stratégiques,
- . la gouvernance,
- . l'activité opérationnelle

Le contrôle analogue s'exerce à travers la participation des représentants de l'actionnaire cocontractant aux instances de gouvernance de la société, en particulier au Conseil d'administration.

Un comité de suivi composé d'administrateurs désignés par l'actionnaire cocontractant est également institué afin de discuter et d'évaluer chaque année le Programme pluriannuel et le Plan annuel d'actions de la Société Publique Locale.

Enfin, des modalités particulières de suivi et de pilotage de la Société Publique Locale doivent être mises en place par la collectivité ou le groupement de collectivités actionnaire cocontractant afin de renforcer son contrôle analogue.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 1 500 000 € reste inchangé ainsi que sa répartition :

	NOMBRE DE PARTS
VILLE DE GRENOBLE	1 088 400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	411 600

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La composition de la commission a été modifiée suite à la démission de Monsieur Jérôme SAFAR le 21 juin 2016. A compter de cette date, les membres sont :

- Claus HABFAST
- Hakim SABRI
- Michel REBUFFET
- Suzanne DATHE

Comptes de l'exercice certifiés

Organigramme de la société au 31.12.2016